



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afghanistan

Question au Gouvernement n° 3459

Texte de la question

VISITE DE NICOLAS SARKOZY EN AFGHANISTAN

M. le président. La parole est à Françoise Hostalier, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire Mme Françoise Hostalier. Ma question s'adresse à M. le ministre de la défense et des anciens combattants. C'est avec une profonde tristesse et beaucoup d'émotion, sentiment partagé, j'en suis sûr, par tous les députés, que je vous interroge, monsieur le ministre, sur la situation de nos forces en Afghanistan. Le Président de la République rentre d'un déplacement dans ce pays, au cours duquel il a pu mesurer les progrès importants qui ont été réalisés depuis l'intervention des forces de la coalition, mais aussi la réalité d'une situation où tout peut encore basculer d'un moment à l'autre. L'attentat contre l'hôtel Intercontinental il y a quinze jours, l'assassinat du frère Karzaï hier, la mort de cinq militaires français aujourd'hui, sans oublier les quatre blessés et les victimes afghanes, prouvent que la situation reste très complexe.

Je rentre moi-même d'une mission dans ce pays - que je commence à bien connaître - et malgré l'actualité dramatique de ce matin, je peux témoigner des efforts accomplis par la communauté internationale et surtout par le peuple afghan lui-même pour sortir du chaos de trente-deux ans de guerre. Je veux souligner ici le courage, le professionnalisme et la notoriété de nos forces sur le terrain.

Au-delà du travail particulièrement remarquable des militaires français dans la zone de Surobi et celle, très dangereuse, de Kapissa, il faut souligner la contribution essentielle de la France dans le domaine de la formation des forces de police et des militaires afghans. Nous sommes engagés dans la formation des officiers de l'armée afghane afin de permettre à celle-ci de prendre le relais en matière de sécurité. Il faut avoir à l'esprit qu'il n'y avait plus aucune structure de défense et de sécurité dans ce pays au moment de l'intervention de la coalition. Il faut du temps pour recréer une armée digne de ce nom, surtout dans un pays où 60 % des hommes sont illettrés. En ce qui concerne la formation des forces de police, nos gendarmes, que j'ai rencontrés sur le terrain, font un travail reconnu et apprécié, à commencer par nos partenaires américains.

Après dix ans de présence militaire et dans le cadre des actions de formation, auxquelles la France prend une part importante, il est temps, comme cela a toujours été convenu, de commencer le travail de transition, le transfert des responsabilités aux forces afghanes.

Aussi, précisez-nous, monsieur le ministre, comment s'effectuera cette transition et quelles mesures seront prises pour montrer au peuple afghan que nous ne l'abandonnerons pas ?

M. le président. La parole est à M. Gérard Longuet, ministre de la défense et des anciens combattants.

M. Gérard Longuet, *ministre de la défense et des anciens combattants*. Madame Françoise Hostalier, je connais votre attachement à la liberté, à celle des femmes, des femmes afghanes en particulier. En effet, vous faites partie des parlementaires qui se sont impliqués pour connaître la situation de ce pays. À travers votre question et avec votre expérience, vous avez pu évoquer l'évolution sur le terrain, qui permet progressivement de constater l'émergence d'un État de droit et, sur un cheminement qui, hélas ! n'est pas linéaire, une amélioration de la condition des Afghans, y compris des jeunes femmes afghanes qui, désormais, sont scolarisées. S'agissant de votre question précise sur la situation militaire, permettez-moi d'estimer que l'importance de l'enjeu mérite plus qu'une réponse à une question d'actualité. Nous nous sommes inclinés à juste titre en rendant hommage aux cinq soldats français qui ont perdu la vie ce matin même ; ils appartenaient à une force de 4 000 hommes, dont 2 400 assurent un travail de sécurisation dans les provinces de Surobi et de Kapissa. Le

Président de la République a exprimé la volonté de la France de transmettre cette responsabilité progressivement, mais d'une façon déterminée, à l'autorité afghane.

Je suggère qu'un débat soit organisé à l'Assemblée nationale pour que l'importance de l'effort consenti par les forces françaises soit expliquée, commentée et débattue dans des conditions dignes de leur engagement. À cet instant même, je n'en dirai pas plus car il appartient au chef de corps d'aller dans les familles annoncer la très triste nouvelle. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Hostalier](#)

Circonscription : Nord (15^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3459

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juillet 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 juillet 2011